

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS
52 rue du Stade
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

Affiché le

ID : 038-213804511-20210525-2021_043-DE



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 MAI, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Mr Jérôme GRAUSI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	19/05/2021
Présents :	21	Date d'affichage :	19/05/2021
Votants :	23	Date de publication :	31/05/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; FRANCO Maëlle, GARNIER Sophie, GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie, NOUET Sylviane, SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil ; DI CIOCCIO Piétro ; DUHAMEL Gaël, GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas,

Etaient absents excusés : DEVELAY Fabienne (pouvoir à Y. Mollard), NESMOZ David (pouvoir à G. Duhamel),

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

DELIBERATION n° 2021-043

AFFAIRES SCOLAIRES
Création d'un camps d'été 2021

Rapporteur : Monsieur Gaël DUHAMEL

Dans le cadre de sa compétence en matière d'action sociale, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné exerce une compétence en matière d'accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants jusqu'à 11 ans.

La commune de Saint Romain de Jalionas a la volonté de mettre en place, puisqu'elle a la compétence au-delà des enfants de 11 ans, un camp d'été pour les enfants de 12 à 17 ans dès cet été 2021, avec une priorité pour les jeunes participants aux chantiers jeunes des mercredis .

Le tarif, validé par la CAF est le suivant :

SEJOUR	QUOTIENT FAMILIAL	Inférieur à 550	de 550 à 864	de 865 à 1200	Supérieur à 1200
ST ROMAIN DE JALIONAS	Tarif Séjour	350.00 €	365.00 €	380.00 €	400.00 €
EXTÉRIEUR	Tarif Séjour	365.00 €	380.00 €	400.00 €	420.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Par : **23 Voix POUR** **0 Voix CONTRE** **0 ABSTENTION**

- ↳ **APPROUVE** la création d'un camp d'été 2021 pour les jeunes de 12 à 17 ans
- ↳ **FIXE** le tarif de participation des familles de 350 € à 420 € suivant le quotient familial comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

